

Ambassadeur au Vatican : réaction de Parvis

Ambassadeur au Vatican :

Les Réseaux du Parvis expriment leur accord total et leur soutien au communiqué de l'association David & Jonathan concernant la nomination de Monsieur Laurent Stefanini comme ambassadeur de France auprès du Vatican.

Nous demandons au gouvernement de la France, pays laïc, de tenir bon et de ne pas se plier à des exigences fondées sur une discrimination en raison de l'orientation sexuelle.

Nous appelons nos associations membres à diffuser cette prise de position aux niveaux local et national.

Communiqué de David et Jonathan :

L'ambassadeur gay au Vatican : l'occasion pour le pape François d'unir la parole aux actes !

Le retard pris dans l'agrément par le Saint-Siège de Laurent Stefanini comme ambassadeur de France alimente, depuis quelques jours, des rumeurs. Pour le journal la Croix, la diplomatie vaticane « aurait interprété comme une provocation, selon une source interne, la désignation d'une personne homosexuelle ». Le diplomate est pourtant « catholique, sans enfant, ni marié, ni pacsé » et « ses services, lors d'un premier séjour à l'ambassade de France près le Saint-Siège (...) ont laissé d'excellents souvenirs » (1).

S'il s'avère que le non-agrément provient de l'orientation sexuelle de Laurent Stefanini, l'association David & Jonathan, mouvement homosexuel chrétien ouvert à toutes et tous, tient à rappeler, au nom des valeurs humanistes et chrétiennes qui sont les siennes, qu'il s'agirait purement et simplement d'une discrimination choquante et qu'à ce titre il faut la dénoncer.

Il est important de rappeler qu'écartier une personne d'une fonction, quand bien

même celle-ci s'exercerait au contact du haut clergé catholique, pour son orientation sexuelle n'est pas recevable dans nos sociétés démocratiques. La République française n'a pas à demander à ses représentants ou ses fonctionnaires des brevets de catholicité ou des billets de confession, même s'ils ont à gérer des dossiers relevant, de près ou de loin, de la religion catholique ou des rapports avec le Saint-Siège.

Les informations manquent encore pour savoir quel degré de connaissance exact le pape a de l'affaire. Mais il a là une formidable occasion de mettre en application son interpellation de juillet 2013 « qui suis-je pour juger ? ». Cette dernière avait suscité auprès des catholiques, et au-delà, des chrétiens ainsi que des hommes et des femmes de bonne volonté, l'espoir [...]

Communiqué en entier :

▪ Ambassadeur au Vatican : communiqué David et Jonathan